Le dossier à déposer à la banque lors d'une création d'entreprise

## **Description**

Le dossier de banque pour la <u>création d'une entreprise</u> doit être établi dans le cadre de la recherche de financement. Il comprend les documents qui présentent et décrivent le projet. En effet, l'entrepreneur se tourne vers un établissement bancaire dans le but de le convaincre de lui accorder son soutien financier. Ce dernier servira à combler les apports, qui s'avèrent souvent insuffisants, pour pouvoir démarrer l'activité.

Créer mon entreprise en ligne

# Pourquoi présenter un dossier de création d'entreprise à la banque ?

Avant d'accorder un emprunt, la banque vérifie que le projet réunit bien tous les <u>critères d'obtention de prêt</u>. Pour le dossier de banque pour la création d'une entreprise, le fondateur de cette dernière aura la charge de **mettre en avant les atouts de sa future entreprise** et de détailler ses activités. Le tout dans le but de convaincre la banque d'apporter une suite favorable à sa demande de crédit.

**Bon à savoir** : la <u>banque pour entreprise</u> s'adresse à tous les professionnels qui agissent seuls ou en groupe, désireux d'ouvrir un compte professionnel pour gérer leurs affaires.

## Comment préparer le dossier ?

L'élaboration d'un projet nécessite un temps de réflexion et **une étude approfondie** afin d'évaluer ses chances de réussite. Cette préparation minutieuse doit mettre en évidence deux points essentiels, à savoir la réalisabilité et la rentabilité du projet.

En effet, l'entrepreneur doit apporter la preuve qu'il a les compétences pour mener à bien le projet et que ce dernier est **rentable**, dans le but de rassurer la banque sur la capacité de remboursement de l'entreprise.

### Documents à prévoir

Le souscripteur doit être titulaire d'un compte bancaire. S'il n'en dispose pas encore, il est tenu de prévoir un dossier d'ouverture de compte. Dans tous les cas, il aura à présenter un **dossier de création d'entreprise** qui schématisera le projet.

## Présentation du créateur d'entreprise

Le créateur de l'entreprise ne peut se soustraire à l'obligation de fournir des éléments de présentation de sa personne. Celle-ci permet aux banques de se faire une opinion sur sa capacité à réaliser le projet. Les associés devront fournir chacun **une fiche de présentation.** 

### Présentation du projet de création d'entreprise

Cette présentation permet d'avoir un aperçu global du projet et de **juger de sa viabilité.** Plusieurs informations essentielles doivent y être mentionnées, telles que :

- La nature exacte du projet ;
- L'origine et la motivation ;
- Les objectifs à atteindre ;
- Une fiche de présentation de l'entreprise.

**Bon à savoir :** la présentation du projet dans le dossier de banque pour la création d'une entreprise doit être à la fois claire, précise et complète. Les termes trop techniques risquent de nuire à sa compréhension.

## Établissement d'un business plan

La plupart des informations présentant le projet sont reprises dans un <u>business plan</u> <u>complet</u>. Ce dernier le résume clairement dans son intégralité. Il fournit des données détaillées à propos :

- De l'organisation;
- Des activités ;
- De la stratégie de développement de l'entreprise.

## Élaboration d'un plan financier

Le plan financier compte parmi les éléments les plus importants du dossier de banque pour la création d'une entreprise. Ce document a la particularité de mettre en parallèle les besoins pour démarrer les activités et les ressources à disposition.

Il convient de noter que les ressources regroupent les :

- Apports des associés (capitaux propres);
- Emprunts réalisés au nom de l'entreprise.

Par ailleurs, parmi les besoins au démarrage figurent les :

- Divers frais ;
- Immobilisations corporelles, incorporelles et financières ;
- Fonds de trésorerie ;
- Fonds de roulement.

## Contexte concurrentiel et économique du marché

Pour prouver **la pertinence et la viabilité du projet**, une analyse de la concurrence et une <u>étude du marché</u> sont primordiales. Elles démontreront que le projet recèle un potentiel économique certain. Cette estimation s'obtient à partir de l'identification de plusieurs facteurs :

- Le besoin auquel le projet répondra ;
- Le type de clientèle cible ;
- La concurrence présente sur le marché.

A partir de ces renseignements, le créateur d'entreprise devra mettre en exergue **les atouts majeurs** du produit ou du service proposé, ce qui permet de déterminer ce qui rend ce dernier intéressant comparé à celui de la concurrence.

## Quand déposer le dossier de création d'entreprise ?

Mieux vaut prendre rendez-vous le plus tôt possible avec l'établissement bancaire, dès la phase de conception du projet. Cependant, les divers éléments composant le dossier de banque pour la création d'une entreprise doivent être au complet et répondre aux diverses exigences précitées.

**Bon à savoir :** l'entrepreneur peut choisir de remettre le dossier auprès d'un ou plusieurs établissements bancaires pour une demande de crédit.

## Quels sont les éléments pris en compte en cas de demande de financement ?

Chaque banque peut définir des exigences qui lui sont propres dans le processus d'octroi de fonds. Cependant, un schéma global auquel les établissements financiers adhèrent tous existe bel et bien. Ce sont à ces **critères communs** que tout entrepreneur doit porter une attention particulière.

## Équilibre entre capitaux empruntés et propres

Tout projet, aussi élaboré qu'il puisse être, présente toujours une part non négligeable de risque. C'est pourquoi les banques restent prudentes et préfèrent limiter leurs prêts. Plusieurs experts conseillent aux entrepreneurs de faire en sorte de couvrir au moins la moitié des besoins avec les apports. L'autre moitié pourra être empruntée ensuite à un établissement bancaire.

À noter: si le souscripteur peine à réunir ce montant, il aura toujours le choix de demander un prêt d'honneur, sans garanties ni intérêts, pour renforcer le <u>capital de l'entreprise</u>.

## Fiabilité financière du projet

Pour être éligible à un prêt, le projet soumis doit être **pertinent** pour éveiller l'intérêt d'une agence de crédit. Aussi, le créateur d'entreprise est contraint de veiller scrupuleusement à fournir des données aussi réalistes que possible. Une estimation vue à la hausse, ou, au contraire, à la baisse, peut avoir un impact négatif sur les chances d'obtention de l'emprunt.

## Quelles sont les alternatives possibles en cas de refus de prêt ?

Le soumettant peut se tourner vers un intermédiaire, appelé **médiateur du crédit**, pour contester le refus du prêt s'il lui semble contestable. Sinon, il pourra utiliser le motif du refus pour apporter une amélioration à son projet.

**Bon à savoir :** le souscripteur a la possibilité de s'orienter vers des modes de financement autres que le prêt bancaire. Il peut recourir aux business angels ou au crowdfunding pour renforcer son capital.

### **FAQ**

#### Quels avantages les banques professionnelles procurent-elles ?

Les banques professionnelles fournissent des services qui conviennent mieux aux activités des entrepreneurs. C'est pour cela que leurs coûts sont plus élevés que les établissements bancaires privés. Elles apportent des possibilités de prêts adaptés aux besoins des clients professionnels. Enfin, elles proposent de multiples modes de paiement et autorisent les découverts, en plus d'accorder des seuils de paiement plus avantageux.

### Quelles sont les étapes majeures de la planification d'un projet ?

La recherche de partenaires constitue l'une des principales étapes à accomplir. Une fois les objectifs à atteindre expliqués et avoir converti ces derniers en tâches, l'entrepreneur pourra rédiger un document d'ébauche. Après une programmation des activités, les responsabilités seront partagées entre les parties prenantes. La prévision des risques et des éventuels problèmes est également une démarche indispensable.

## Quels sont les documents à réunir pour élaborer un projet ?

L'établissement d'un cahier des charges serait judicieux avant de concrétiser le projet. Celui-ci décrit les rôles des parties. La rédaction d'une note de cadrage, qui résume l'idée, est également requise. D'autre part, c'est grâce au rapport d'étape que l'on peut observer l'évolution du travail. Quant au document de synthèse, il permet d'analyser et d'évaluer le projet.